ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 3140

Texte de la question

PRIX DU CARBURANT

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, pour le groupe de l'UMP.

M. Éric Woerth. Monsieur le ministre délégué à l'industrie, je crois en la vertu de la répétition. En effet, le problème que je souhaite aborder a déjà été évoqué tout à l'heure. Ma question sera donc très brève - peut-être sera-ce la question la plus courte de la législature.

Le prix du baril de pétrole baisse depuis de nombreux mois, mais celui de l'essence à la pompe, lui, ne baisse pas. Pourriez-vous nous en expliquer à nouveau les raisons et nous dire quand le prix de l'essence baissera ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Merci de votre concision, monsieur Woerth.

La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie.* Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je vais compléter la réponse que j'ai donnée tout à l'heure. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

La constatation d'Éric Woerth est juste. L'année dernière, le prix du baril de pétrole a atteint des sommets, à plus de 70 dollars. Il s'établit aujourd'hui à 55 dollars. En outre, le pétrole étant payé en dollar et l'euro ayant augmenté par rapport à celui-ci, nous bénéficions davantage encore de cette baisse. Si l'on compare cette évolution avec celle du prix de l'essence, on s'aperçoit que, l'année dernière, le prix du super a atteint jusqu'à 1,35 euro et qu'il s'établit aujourd'hui aux environs de 1,16 euro. La baisse est donc effective et réelle.

Si la baisse progressive du prix du baril de pétrole que l'on observe actuellement - de 57 dollars à 56, puis à 55 - ne se traduit pas immédiatement à la pompe, elle est bien répercutée sur le prix de l'essence. Au reste, les baisses sont répercutées dans des délais beaucoup plus brefs que les hausses, ainsi que nous l'avons demandé aux pétroliers et aux distributeurs. La baisse qui est intervenue depuis la fin de l'année dernière - sauf dans le cas particulier de certaines régions que j'ai citées tout à l'heure - sera de nouveau observable à la pompe dans les jours qui viennent. Cela est certain.

J'ajoute que les consommateurs peuvent désormais consulter un site Internet qui leur fournit l'ensemble des informations sur le niveau des prix à la pompe. Ce site est consulté quotidiennement par plus de 100 000 personnes qui, avant de faire le plein, regardent où l'essence est la moins chère dans leur région.

Non seulement la baisse des cours est répercutée, mais nous donnons aux consommateurs les moyens d'en tirer le meilleur parti là où ils habitent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Éric Woerth
Circonscription : Oise (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3140
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : industrie

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG3140

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 janvier 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 janvier 2007